## 8 - LE PAYS D'OPPEDETTE





#### Communes concernées

Banon Céreste Montsalier Oppedette Reillanne Sainte-Croix-à-Lauze Simiane-la-Rotonde Vachères

## Données générales

Superficie : environs 5 555 hectares Altitude maximale : 738 mètres Altitude minimale : 330 mètres

Population: environ 250 habitants en 1999

140 habitants en 2014

#### **PRESENTATION**

#### LES PREMIERES IMPRESSIONS

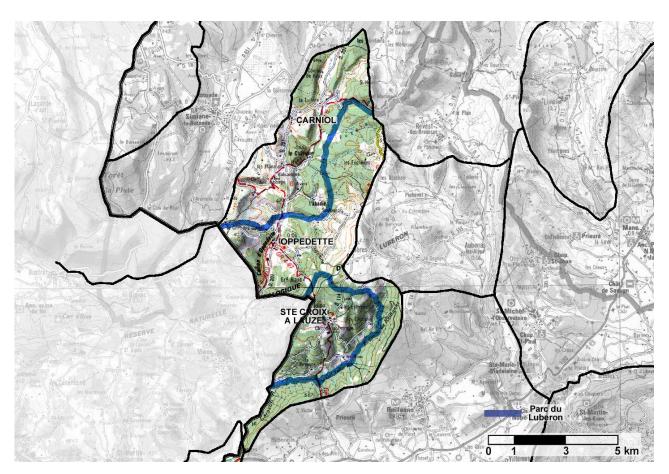
Ce pays au relief tourmenté, est recouvert d'un vaste manteau forestier, ponctué de petits terroirs. La roche, partout présente, affleure parfois timidement ou s'impose en gorges impressionnantes.



#### LES MATIERES ET LES COULEURS

Couleur brune et bronze des forêts en hiver Camaïeux de vert en été Gris des roches Tâches ocre-rouge des terres labourées





#### **CONTEXTE GEOGRAPHIQUE**



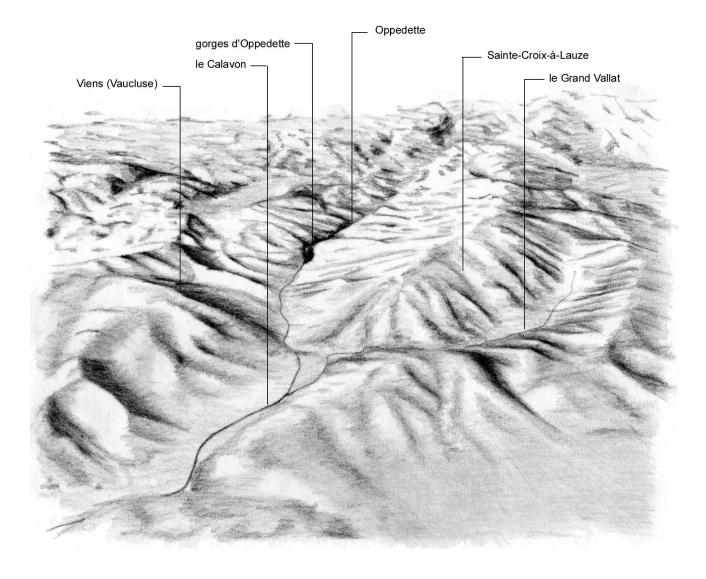


#### LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE

Le pays d'Oppedette est constitué des vallées du Calavon et du Grand Vallat, séparées par la « montagne de Vachères» qui culmine à 870 mètres.

Le relief de ces vallées s'organise en un réseau complexe de collines aux pentes abruptes. Au sein de ce dédale collinéen, la roche est omniprésente sous forme de gorges, de falaises, d'affleurements multiples.

La morphologie du canyon d'Oppedette est commandée par un important système de failles dont les directions principales (nord-sud et nord-est/sud-ouest) se rattachent au réseau du champ de fracture de Banon.





#### LA GEOLOGIE

La géologie de cette région, protégée par la réserve géologique du Luberon, scinde le territoire en deux paysages géologiques distincts : l'un à substrat calcaire ou marneux, d'âge tertiaire (Sainte-Croix-à-Lauze et versant ouest de la colline de Vachères) et l'autre à substrat siliceux et grès verts d'âge secondaire (est de Valsainte).

Des terrains karstiques se retrouvent à l'ouest de la ligne Oppedette-Valsainte et sont parcourus par de nombreuses failles.

Les gorges d'Oppedette forment un petit canyon (2,5 km de long) aux formes karstiques qui entaille les calcaires urgoniens des Monts du Vaucluse ainsi que des calcaires argileux et des marnes bleues.

Au sud des gorges, des affleurements d'argiles sableuses et des sables colorés du jaune au rouge du Tertiaire rappellent les ocres que l'on retrouve plus à l'ouest dans le Vaucluse.

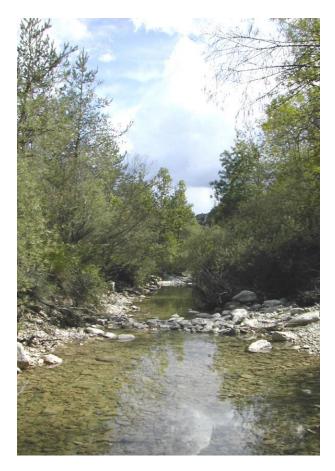
#### L'HYDROGRAPHIE

Le réseau hydrographique est constitué d'une multitude de ravins. Leur régime intermittent s'ajoute à la nature karstique d'une grande partie des sols ce qui donne à la région un caractère sec.

Le principal cours d'eau, le Calavon, serpente au fond de gorges. Si en période chaude, le ruisseau n'est qu'un petit filet d'eau, il devient un torrent furieux en période d'orage.

A la sortie des gorges, le Calavon s'étend dans la plaine de Viens (Vaucluse), où il est rejoint par le ruisseau du Grand Vallat.





#### **CONTEXTE HUMAIN**









La forêt occupe la majeure partie du territoire. On retrouve de belles forêts comme celle de Vallemartine où chênes blancs, pins sylvestres et châtaigniers mêlent leur opulence et dominent les diverses variétés de bruyères. Trembles et peupliers jalonnent les lisières et peuplent les zones dégagées en fond de vallée.

Au niveau des gorges d'Oppedette, les chênes verts, genévriers, érables de Montpellier couvrent les versants exposés au soleil. Les tilleuls, ormes des montagnes et autres plantes favorisées par la fraîcheur occupent le fond des gorges.

Les zones cultivées sont rares. Les parcelles, de taille restreinte, éparpillées sur le territoire, s'installent sur des petits replats suspendus sur les flancs des collines ou en fines lanières en fond de vallons. Ces cultures sont constituées essentiellement de fourrages et de pâturages, ainsi que de quelques parcelles de lavandes et de rares vergers aux alentours des habitations.

Le territoire présente un grand contraste entre les immensités de forêts et les terroirs de petite taille.



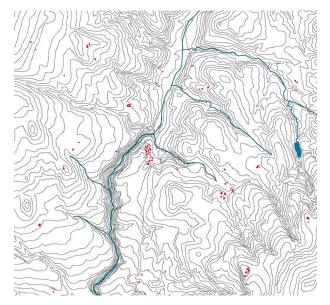


#### LES FORMES URBAINES

Le Pays d'Oppedette est très peu urbanisé et ne compte que deux villages : Oppedette et Sainte-Croix-à-Lauze.

Le village d'Oppedette, véritable petit joyau perché sur son éperon, surplombe les gorges du Calavon et son petit terroir. Ses maisons s'étirent le long de cette étrave rocheuse et présentent de beaux appareillages de pierre blanche et jaune-ocre. Avec Sainte-Croix-à-Lauze, petit village discret coincé dans un repli, ce sont les rares lieux de vie de ce pays qui semblent parfois désertés par l'homme.









Quelques petits hameaux et fermes isolées sont disséminés sur le territoire à la faveur de légers replats. Ces petites exploitations et habitations sont peu perceptibles dans le paysage du fait de la complexité du relief et du couvert forestier.



#### SITES REMARQUABLES

#### Les gorges d'Oppedette

Dans ce paysage couvert de forêts, les gorges d'Oppedette imposent ses pans rocheux aux dénivelés impressionnants qui forment une cassure nette. C'est un véritable canyon entaillé dans les calcaires avec des falaises abruptes et des baumes haut perchées. Si durant la période sèche, le Calavon n'est qu'un mince filet d'eau, il prend des allures torrentielles à la moindre pluie violente et tourbillonne au creux des marmites de géants.

Le site du canyon, qui est situé dans le Parc Naturel Régional du Luberon bénéficie aussi d'un Arrêté de Biotope. Ce site, très fréquenté figure parmi les plus prestigieux de la Provence.



#### L'ancienne abbaye de Valsaintes



#### Le village d'Oppedette

Implanté sur son éperon rocheux il est en parfaite symbiose avec son environnement. Installé sur un ancien oppidum, il surplombe les gorges et son petit terroir. Il présente de belles maisons en pierres apparentes discrètement restaurées. Son charme, son authenticité attirent de nombreux touristes.

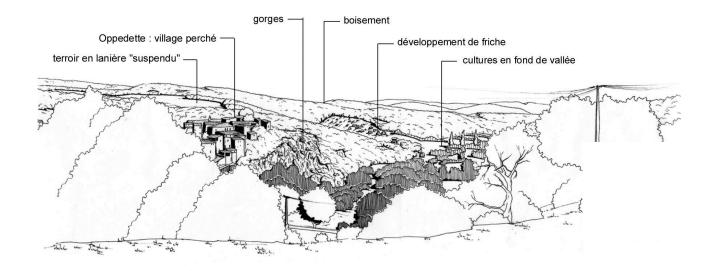


NB : Cette entité fait partie du Parc Naturel Régional du Luberon

## **ORGANISATION DU TERRITOIRE**

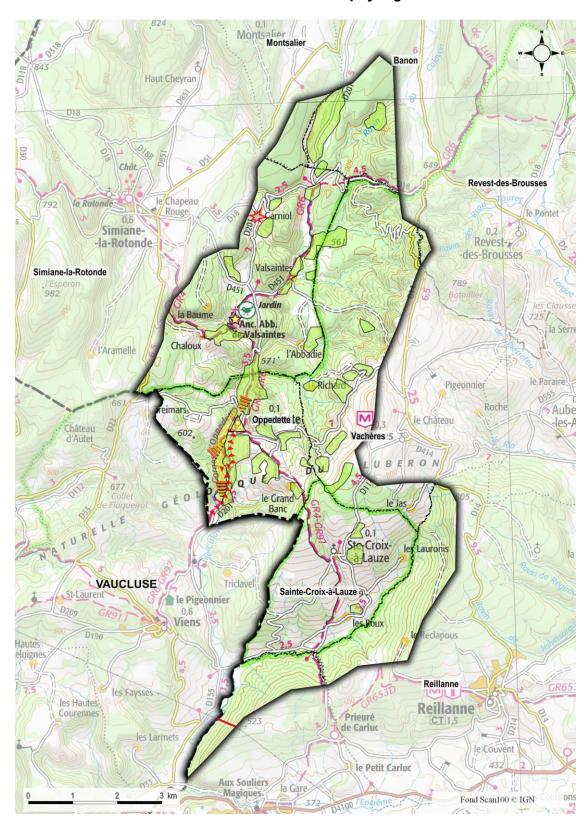
- Occupation bâtie peu dense
- Villages groupés et perchés Fermes isolées et dispersées sur le territoire
- Quelques hangars agricoles

- Couverture forestière importante
- Agriculture peu importante Cultures en lanières sur les replats des versants ou en fond de vallons
- Fermeture des paysages



#### **ENJEUX PRIORITAIRES**

# Préserver la qualité et la perception des paysages remarquables Limiter la fermeture des paysages



## **ENJEUX ET ACTIONS**

|                              | ELEMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX  |  |  |
|------------------------------|---|--|--|
| ]]]])>                       | PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PERSPECTIVES VISUELLES Entretien des points de vue Gérer les flux touristiques   |  |  |
|                              | PRÉSERVER ET SOULIGNER LA SILHOUETTE DES VILLAGES Affirmer une limite nette d'urbanisation Conserver des espaces de respiration autour des villages   |  |  |
| $\Rightarrow$                | VALORISER LE PATRIMOINE BATI Identifier et inventorier le bâti présentant un intérêt Promouvoir les savoir faire architecturaux Sensibiliser les propriétaires  |  |  |
| <u></u>                      | PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA PERCEPTION DES PAYSAGES REMARQUABLES  Mettre en valeur les sites remarquables et leur perception  Faciliter la protection et la gestion de ces sites  Mesurer l'impact des aménagements dans un environnement remarquable  Développer le conseil en architecture et le contrôle des rénovations des villages remarquables  Gérer les flux touristiques  Aménager des espaces publics et des aires de stationnement |  |  |
| *****                        | FAVORISER ET SOUTENIR LA QUALITE DES PAYSAGES DE BORD DE ROUTE Préserver le caractère discret de la route dans les sites sensibles Entretien des bords de route et des points de vue  |  |  |
| PAYSAGES CONSTRUITS          |   |  |  |
| 於                            | CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES BATIMENTS ET DES ZONES D'ACTIVITÉS  Améliorer l'intégration et la qualité des bâtiments agricoles existants et de leurs abords  Contrôler l'implantation et la qualité des nouveaux bâtiments  Maîtriser le développement de hangars photovoltaïques   |  |  |
| AGRICULTURE ET GRAND PAYSAGE |   |  |  |
|                              | MAITRISER LA FERMETURE DES PAYSAGES, GERER L'AVANCEE DES FORÊTS ET LA QUALITE DES SECTEURS AGRICOLES OU NATURELS FRAGILES  Maintenir et redévelopper l'activité agricole  Maîtriser le développement de friches   |  |  |